

**Le mouvement de la traduction
dans le monde Arabe**

**Mme ZERHOUNI Fatima Zohra née Belkacem
Université de Tlemcen**

Résumé :

La traduction littéraire vers l'arabe est restée longtemps une traduction « ethnocentrique », aussi bien dans son économie que dans sa poétique. Dans son économie, en ce sens que les traducteurs arabes se tournent d'abord vers des formes d'écriture et vers des textes relativement proches des canons littéraires, esthétiques, idéologiques, de leur culture. Dans sa poétique, car le mode premier de traduction est la libre adaptation (*iqtibās, ta'rib, tamsir*), qui transforme entièrement l'œuvre originale en quelque chose de familier à son nouveau public dans son style, sa forme, son contenu. L'auteur disparaît complètement derrière son traducteur-adaptateur, voire n'est pas mentionné : combien de lecteurs d'*al Fadila* de Mustafa al-Manfaluti, publié en 1923 et constamment réédité depuis, savent qu'il s'agit d'une version « arabisée » de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre ? Mais la réflexion critique sur la traduction directement écrite dans la langue « nationale » et qui se rapporte à l'autre culture. en vertu de la conception dominante de la traduction dans notre culture, un « bon » traducteur est un traducteur *invisible*, celui qui produit une traduction qui n'apparaît pas en tant que telle. Cet idéal d'effacement est complètement intériorisé par les traducteurs : le traducteur américain William Weaver explique que lorsque « le compte rendu d'un livre traduit ne fait aucune mention du traducteur, celui-ci doit prendre cette omission pour un compliment : elle signifie que l'auteur du compte rendu n'a pas remarqué que le livre était originellement écrit dans une autre langue. Pour un traducteur, cette sorte d'anonymat constitue une véritable réussite Si

déjà, dans l'expérience européenne, la traduction a ce statut marginal, cette marginalité est redoublée quand on considère la traduction de ou vers des langues elles-mêmes périphériques comme l'arabe. Car la réflexion sur la traduction s'est construite autour de l'expérience européenne, en présupposant l'égalité des langues et des cultures. Or le plus frappant, s'agissant des flux de traduction français/arabe, c'est à quel point ils sont surdéterminés par la relation inégalitaire entre les deux langues/cultures. Cette inégalité apparaît d'abord dans la place très différente, dans les cultures française et arabe, de la production traduite de l'autre langue par rapport à la production.

INTRODUCTION

La Renaissance au 19^{ème} siècle a favorisé un vaste mouvement de traduction, et nu éveil des élites qui commençaient à se rendre compte des dégâts occasionnés aux sociétés arabes par leurs dirigeants et leurs clercs.

On voulait tout reproduire pour faire connaître dans les pays du Machrek, ces grands pays qui étaient synonymes de puissance.

Traduire, c'était surtout permettre aux écoles de former sur des bases solides les cadres de l'Égypte.

Ainsi, lorsqu'on est confronté à une traduction d'une œuvre de la littérature française par un auteur égyptien ; ce qui nous frappe dès lors, est la complexité de cette traduction, et le critère de qualité ; qui est la fidélité.

De nombreux traducteurs, ne maîtrisent pas très bien la langue française. Certains ouvrages n'étaient en fait que de simples adaptations, les textes littéraires étaient souvent traduits par des personnes qui connaissaient superficiellement l'outil linguistique d'origine. Nous sommes en présence de traducteurs qui dénaturent totalement le texte d'origine. La traduction est le fruit d'une interaction non seulement entre deux systèmes linguistiques mais aussi entre deux systèmes culturels, elle est amenée à obéir à un double mais contradictoire qui est celui de ramener la culture étrangère à une forme assimilable pour une communauté de dépasser sa culture s'impose d'emblée dans le cas de la traduction, il n'en va pas de même pour la lecture, faire passer un texte d'une langue à une autre, c'est le transposer dans une autre culture, lui faire franchir une distance interculturelle : un passage qui implique nécessairement un choix de la part du traducteur, des stratégies visant à réduire ou à maintenir la distance.

Ainsi notre étude portera sur l'analyse des différents aspects (littéraire, linguistique), et le domaine au quelle appartient notre recherche, c'est la

littérature comparée ; puisque la traduction est une branche de la littérature comparée et l'étude de la traduction est en rapport avec la littérature comparée. Cette analyse comparatiste, qui relève à la fois du commentaire, et la critique permet de cerner le décalage entre les intentions de la traduction par al-Manfalouti, à priori, et la réalisation de sa traduction.

De quoi s'agit-il, en réalité, pour cet objet qui désigne à la fois une opération (l'activité de traduire) et le résultat de cette opération (le texte de la traduction) ?

Notre but n'est pas de blâmer les traducteurs, mais de tenir compte des écarts et les procédés de traduction lors du passage de la langue « A » à la langue « B ».

LE MOUVEMENT DE LA TRADUCTION DANS LE MONDE ARABE

La traduction s'affirme dans le monde contemporain comme une activité permanente, universelle et nécessaire, qu'en rendant possible les échanges spirituels et matériels entre les peuples, elle enrichit la vie des nations et contribue à une meilleure compréhension entre les hommes, qu'en dépit des conditions variées dans lesquelles elle est exercée. La traduction doit être reconnue de nos jours comme une profession distincte et autonome. L'ouverture à l'étranger définit la démarche comparatiste chaque fois que se dessine une ligne de partage entre deux cultures différentes. En fait la traduction par sa complexité, par son appartenance à tous les domaines de la pensée et de l'activité humaine, par son immense incidence culturelle et littéraire, mérite d'être constituée en domaine de savoir et de la connaissance. Toute traduction doit être fidèle et rendre exactement l'idée et la forme de l'œuvre originale : la fidélité constituant pour la traduction à la fois un devoir moral et une obligation de nature juridique, mais cependant la fidélité de la traduction n'exclue pas une adaptation nécessaire pour rendre la forme, l'atmosphère, la signification profonde de l'œuvre, sensibles dans une autre langue, auprès d'un autre pays, et auprès d'un public.

Quand une réalité ou une situation dans la langue de départ n'existe pas dans la langue d'arrivée qui est plus aux moins équivalentes, sans cela l'on risque une incompréhension, ce type de traduction s'appelle « une adaptation ». Les traducteurs font plus que traduire selon les conventions classiques, ils adaptent ; d'abord il est impossible de conserver la beauté, le style de l'auteur. L'adaptation l'une des interrogations majeures, porte dans ce cas sur le fonctionnement de l'imaginaire en image par rapport au texte original dont la confrontation avec le texte original viendra enrichir et

renouveler la lecture. En multipliant les études d'adaptation et en confrontant diverses réécritures, il est possible de dégager un certain nombre de constantes qu'il viendra d'examiner pour voir dans quelle mesure elles apparaissent comme imposées par la technique.

Ainsi l'art de la traduction consiste à savoir quand et comment il faut interpréter de façon à restituer l'essence même de l'original.

Selon la formule de Ladmiral, la traduction est un « cercle herméneutique » ; la réception du texte –source est : « une interprétation qui ne s'effectue complètement que dans et par l'explication d'une écriture , qui produit un sens-cible, conditionnée par les contraintes co-extensives à la mise en œuvre en langue-cible (...). Ce sens devenu au terme de son écriture, il reste au traducteur à le mesurer aux exigences du texte-source grâce à un mouvement de re-lectures critiques, assurant le feed-back », la traduction serait-elle un art ? Au début, elle le fut incontestablement ; puis la création d'outils de spécialistes a favorisé une démarche scientifique.

Traduire est à la fois un travail de technicien, donc une opération mathématique de décodage et un codage doublée d'une récréation artistique. L'idéal de la traduction est de servir la communication, mais la traduction mal faite nuit à la communication, non pas seulement entre deux peuples, mais au sein d'une même communauté linguistique. En effet, les déformations de la langue-cible qu'imposent des années de mauvaise traduction créent une certaine incompréhension .Le traducteur doit s'effacer devant le texte qu'il traduit. Il doit donc éviter l'écueil de la traduction impressionniste, technique par laquelle il déforme la pensée de l'auteur en lui imposant sa propre vision. La langue doit être entièrement acquise avant d'aborder la traduction. Autrefois, le critère de qualité était la beauté, mais une beauté formelle ; détachée du texte. L'idéal moderne de beauté en matière de traduction et plutôt modeste, c'est celui de l'unité de ton.

Le critère de la qualité est aussi la fidélité. Il s'agit de « traduction fidèle » par opposition à « traduction libre ». Mais à quoi faut-il être fidèle ? S'il s'agit par exemple d'un poème, il faut trouver une forme poétique équivalente, une plaidoirie appelle la rhétorique .Mais il faut être surtout fidèle au sens du texte. Si on parle d'une œuvre théâtrale, la fidélité pose un problème particulier, comme l'a bien senti, *Mérimée* : « Il ne faut pas traduire un texte écrit mais une pièce jouée sur une scène, c'est-à-dire une branche de vie ».

Le mouvement de la traduction en Égypte :

Les différents contacts entre les auteurs égyptiens et européens ; l'occupation de l'Égypte par les troupes de *Napoléon* et les voyages en Occident donnèrent-ils à voir l'endémique sous-développement des pays rabs et le retard accusé par ces sociétés dans les domaines scientifiques et techniques.

Mohammed Ali et le *Khédivé Ismail* encouragèrent toutes les actions entreprises par les élites « francophones » ou « européenistes » et envoyaient de nombreuses missions en Occident, dont le but évident était de familiariser avec les progrès scientifiques et techniques et de transférer ce savoir en Égypte. Les moyen-orientaux étaient conscients de la supériorité de l'Occident. Ils ont cherché donc à l'imiter, croyant pouvoir atteindre un niveau de développement semblable. L'enchantement était au bout du voyage. La France devenait un espace extraordinaire de fascination et de séduction. Au retour, ils décrivaient, avec le menu de détail, leurs expériences et appelèrent leurs dirigeants à recopier le modèle européen. *Rifa'a Tahtaoui* (1801-1873), qui séjourna durant quatre années à Paris, fut le premier à avoir dirigé une équipe de « missionnaires » égyptiens envoyés par *Mohammed Ali*, qui insistait auprès de ses étudiants sur le fait qu'ils devaient transcrire toutes leurs aventures, comprendre les conditions ayant permis à l'Europe de se développer de cette manière et constituer une armée et une économie aussi puissante.

Ali Mohammed publia un ouvrage en trois volumes « *Ibn Eddin* », dans lequel il racontait ses voyages et ce qu'il avait assimilé comme expériences et savoir. Ce formidable engouement pour la culture et la civilisation européenne va s'accompagner d'un extraordinaire mouvement de traduction. Déjà en France, *Tahtaoui*, séduit par le fonctionnement de la société, a traduit la constitution française, le code civil et le code du commerce, a lu et adapté plusieurs ouvrages comme « *Télémaque* » de Fénelon par exemple. On voulait tout reproduire pour faire connaître dans le Machrek ces grands pays qui étaient synonymes de puissance.

En 1835, fut fondée l'école des langues dirigées par *Tahtaoui* qui avait pour objectif de former des interprètes appelés à traduire des centaines de livres scientifiques et techniques.

Traduire, c'était surtout permettre aux écoles de former sur des bases solides les cadres de l'Égypte. L'objectif de cette école était donc clair : imiter l'Europe et construire des usines en empruntant les techniques occidentales.

De nombreux traducteurs ne maîtrisent pas très bien la langue française, certains ouvrages n'étaient en fait que de simples adaptations. Les textes littéraires étaient souvent traduits par des personnes qui connaissaient superficiellement l'outil linguistique d'origine. *Hugo, Daudet, Bernardin De Saint-Pierre, Molière, Shakespeare*, avaient été sérieusement malmenés, souvent par des écrivains qui actualisaient les romans et leurs donnaient un cachet local, ce qui les rendaient méconnaissables.

Mustapha Lotfi al-Manfalouti, considéré comme l'un des premiers romanciers égyptiens, faisait vivre ses personnages dans un univers mélodramatique marqué par la présence de récits, de moments intenses et parfois de tournures linguistiques. Donc, on est en présence d'un traducteur qui néglige la langue française, d'une culture limitée.

Paul Chaoul (écrivain Libanais) avait coutume de dire que « derrière chaque grand auteur arabe, il y a un français ». On pense, qu'il exagère bien sûr, nous avons nos coutumes et nos traditions, mais il est sûr que nous continuons à nous en inspirer, à avoir des relations avec eux. Nous avons dépassé l'époque où *al-Manfalouti* écrivait « *Paul et Virginie* », en demandant à sa fille de lui traduire le texte original, ce qui justifie sa négligence de la langue française.

En effet, la traduction est avant tout, un acte de communication qui exige une maîtrise de la langue, et chaque langue est un vaste système de structures par lesquelles l'individu non seulement communique, mais aussi construit sa façon de raisonner, de voir le monde.

Traduire, dans ce cas, revient alors à dépasser la simple maîtrise des deux langues, le français et l'arabe et la connaissance des visions du monde qui y sont attachées, pour procéder à la transposition d'un produit littéraire complexe avec ses particularités, à l'intérieur du projet global qui les projette dans le texte. La traduction doit tenir compte du travail effectué sur la langue sans perdre de vue le but littéraire qui sous-tend, qui n'est pas seulement de parler de quelque chose ou de raconter de histoires, mais surtout de faire parler « ce quelque chose dont parle la littérature en parlant du langage ». *Al-Manfalouti* a traduit deux romans et deux pièces théâtrales, et il égyptianisé deux petits récits issus d'*al-Abarat* de *Chateaubriand*.

Plusieurs critiques témoignent sa négligence de la langue française, et qui a adapté ces œuvres dans un style simple sobre, dépouillé de tous les artifices habituels, sa langue est agréable bien que l'emploi de l'arabe dialectale dans certains passages soit de nature à diminuer le rayonnement

de son œuvre. Il est apte à toute admiration et estimation pour sa hardiesse de traduire pourtant son ignorance de la langue française.

Tout ce qu'il a traduit fait parti u romantisme qui traite des sujets importants : la vertu, la justice, la victoire, la critique.

Sa méthode de traduire était ; tant qu'il voulait traduire une œuvre, il demande à un de ses amis de lui traduire par écrit ou oralement l'œuvre concerné, puis il fait le transfert à son style.

CONCLUSION

Toute traduction réussie en telle ou telle langue suppose chez l'auteur la maîtrise de la langue de départ et celle de la langue d'arrivée. Pour éviter le double emploi et même pour traduire correctement et aisément, il est nécessaire de connaître au moins deux langues étrangères ; et la maîtrise d'une langue étrangère, ne se limite aucunement à des connaissances purement linguistiques ; elle s'étend aussi à la connaissance de la culture et de la civilisation sous-tendant les deux langues.

Aussi la traduction dont il s'agit ici ne vise point à établir des équivalents de mots mais des équivalents de message (le contenu).

En effet, il s'agira de restituer le message véhiculé par le texte de départ tout en respectant le génie de la langue d'arrivée.

La bonne traduction est celle qui préserve l'effet cognitif et émotif véhiculé par le texte de départ tout en étant idiomatique.

On peut noter que dès la première lecture de la traduction par al-Manfalouti , quelque chose manque , comme le dirait *Georges Mounin* « ce qui manque au traduction (doit) être présent d'une manière ou l'autre dans l'original »

En effet, l'impression première, est qu'il manque à cette traduction une forme suffisamment tendue, fait du à une différence de système et l'élimination des actes d paroles parce que le langage est un moyen d'action, grâce à lui, on peut agir sur son interlocuteur, modifier son comportement ou sa façon de penser.

BIBLIOGRAPHIE :

1. Abul Naga (Atia)
Les sources françaises du théâtre (1870,1939), SNED, 3^{ème} ed, Alger 1972
2. Abul Naga (Atia)
Recherche sur les termes de théâtre et leurs traduction en arabe moderne, SNED, 3^{ème} ed, 1973.
3. Blachère (Régie)
Histoire de la littérature Arabe, librairie d'Amérique et d'orient, Adrien Maisonneuve, 1980.
4. Bourrin (André), Rousselot (Jean)
Dictionnaire de la littérature française contemporaine, librairie Larousse, Paris, 1983.
5. Brunel (P), Pichois (c.)Rousseau (A.M)
Qu'est-ce que c'est la littérature comparée ? A .colin, Paris, 1983.
6. Cary (E.)
La traduction dans le monde moderne, Genève, 1965.
7. Castex (P .George), Super (Paul)
Manuel des études littéraires françaises XVIII, XIX,XX siècles, classique Hachette, France,1964.
8. Collectif « Adam.(Antoine/Lermenier(Georges)/Morot.sir (Edouard) »
Littérature française, tonie second, 19^{ème} siècle, Larousse, France, 1967.
9. Collectif « Bernard et Jacqueline cerquiglioni / Fernand (Egéa)
/Bernard Lehembre /J.J Mougnot
Histoire de la littérature française, ed, Nathan, Paris, 1984.
10. Collectif « sous la direction de Raymond (Queneau)

Histoire des littératures, littératures anciennes, occidentales, et orales, tome3. Gallimard (encyclopédie de la pléiades), paris, 1956.

11. Collectif « sous la direction de Raymond (Queneau)
Histoire des littératures, littératures anciennes, occidentales, et orales, tome3. Gallimard (encyclopédie de la pléiades), Paris, 1956

12. Farès (Bichr)
Les difficultés d'ordre linguistique, culturel et social que rencontre un écrivain moderne , Egypte « Revue des études islamiques », 1936.

13. Grimal (Pierre)
Dictionnaire Universel des littératures, P.U.F, 1994.

16-Joseph (N.) Hajjar
Traité de traduction, ed, Dar, el Machreq, Beyrouth, 1977

17-Ladmiral (J.R)
Traduire : théorèmes pour la traduction, petite bibliothèque, Payot, Paris, 1979.

18-Laffont.Bompiani
Dictionnaire des auteurs (Tome 2), Paris, 1983

19-Laffont, Bompiani
Dictionnaire des œuvres (Tome 1), Paris, 1983

20-Lanson (Gustave)
Histoire de la littérature française, Hachette, Paris, 1970

21-Monteil (Vincent)
Anthologie bilingue de la littérature arabe contemporaine, imprimerie catholique, Beyrouth (Liban),1961.

22-Mounin (Georges)
Les belles infidèles, cahier du sud, Paris, 1955.

23-Mounin(Georges)
Les problèmes théoriques de la traduction, Gallimard, Paris, 1994

24-al-Manfalouti (Mustapha Lotfi)
Le poète, maison de culture, Beyrouth.